

Choix des matières, quelle galère !(L3)

Par **Juriste23**, le **22/07/2013** à **15:02**

Bonjour à tous, je dois effectuer mon inscription en L3 mais je ne sais quelles matières choisir parmi celles proposées. Pourriez-vous m'aider, sachant que j'envisage un master de droit notarial, voici la liste des choix que je dois faire, merci d'avance !

[s]Pour le semestre 5 :[/s]

- Droit du travail (Relations individuelles)
- Droit des sociétés (Régime général)
- Droit international public fondamental
- Histoire de l'administration
- Méthode des sciences sociales
- Histoire des idées politiques
- Droit administratif des biens
- Fonction publique

[s]Pour le semestre 6 :[/s]

- Droit des sociétés (Régime spécial)
- Droit du travail (Relations collectives)
 - Droit administratif des biens
 - Contentieux des Droits et Libertés fondamentaux
 - Droit de l'expropriation (Metz)
 - Contentieux administratif
 - Comptabilité et bilans
 - Ordre juridique de l'UE
 - Histoire de la propriété
 - droit fiscal

Par **bulle**, le **22/07/2013** à **19:26**

Bonjour,
Vous n'avez pas précisé combien de matières vous pouviez choisir en TD (et lesquelles surtout).

Pour un parcours notariat:

- au S5: droit des sociétés (en TD absolument)
- au S6: droit de l'expropriation, compta et bilans (je pense que c'est une option?) et droit fiscal (en TD de préférence), histoire de la propriété (why not?)

Pour le reste, je pense que des membres du forum plus avisés que moi vous répondront.

Par **Juriste23**, le **22/07/2013** à **21:07**

Je dois choisir deux matières parmi celles proposées, elles sont toutes sans TD. Les matières à TD sont celles ci :

Droit de la peine :

- Théorie générale de la peine, le prononcé de la peine
- L'exécution de la peine et l'extinction de la peine

Ou

Régime de l'obligation :

- La vie de l'obligation
- La mort de l'obligation

Ou

Libertés et Droits fondamentaux :

- Théorie générale des Libertés
- Régime juridique des principales Libertés

Merci de votre réponse

Par **xoxo**, le **23/07/2013** à **21:53**

Bonjour,

alors au S5 je dirais droit des sociétés (et s'il en faut une deuxième administratif des biens à la limite) et pour le S6 à nouveau droit des sociétés (vraiment important) ainsi que fiscal (si tu peux prendre une option prend compta ou expropriation quand même c'est important) .

Par contre pour tes matières à TD j'aurais dit (par défaut) le régime de l'obligation, car les deux autres je n'en vois pas trop l'utilité pour notariat.

Par **Juriste23**, le **24/07/2013** à **00:24**

Merci beaucoup pour votre réponse, j'ai encore un peu de temps pour me décider, je vais poursuivre mes recherches !